

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres :

En exercice 27  
Présents 23  
Votants 25  
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20251124-DCM\_2024\_11\_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2025

L'an deux mille vingt cinq

Le : 24 novembre 2025

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian SOULIER, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 novembre 2025

PRESENTS Christian SOULIER, Gérard DI FRUSCIA, Annie OSTARD, Pierre MARCOUX, Maryse RODRIGUEZ, Sébastien OLIVIER, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Yves LE GRIEL, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie CHARLES, Charlélie ARNAUD, Marine TOINON, , Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE.

ABSENTS : Nathalie FERNANDEZ, Cyrille GENEVRIER, Cyril RONZE, Angelo MANIERI.

POUVOIRS : Cyrille GENEVRIER à Christian SOULIER, Angelo MANIERI à Véronique GENEVRIER.

SECRETAIRE : Françoise BUSALLI.

Délibération n°2025 11 04

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ MAÎTRISE D'ŒUVRE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la décision du Maire n°2023/02 du 17 août 2023 attribuant la mission de programmation des travaux de l'école élémentaire au cabinet ACOBA,

Vu la délibération du conseil municipal n°2024\_07\_02 du 25 juillet 2024 ayant pour objet l'autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension de l'école élémentaire du groupe scolaire Jean Monnet avec l'agence Insolites Architectures.

Considérant l'évolution du projet, un avenant n°1 au marché est proposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (18 voix pour, 5 voix contre, 2 abstentions) décide :

- de préciser que le taux de rémunération a été fixé à 11,80 % lors de la signature du marché avec l'agence Insolites Architectures,
- d'approuver l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre avec l'agence Insolites Architectures, relatif à la restructuration et à l'extension de l'école élémentaire du groupe scolaire Jean Monnet, conformément aux montants indiqués ci-dessous :
  - ✓ montant des honoraires à la signature du marché :  
549 753 € HT (659 703,60 € TTC).
  - ✓ montant des honoraires à la phase APD (Avant Projet Définitif) :  
601 910,47 € HT (722 292,57 € TTC),
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 1<sup>er</sup> décembre 2025  
Christian SOULIER, Maire

*youls*

Le Secrétaire de séance,  
Françoise BUSALLI

*Busalli*



Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le : 02.12.2025  
Publié ou Notifié  
le : 02.12.2025